COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 juillet 2010 (convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme BOST Christine, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, Mme FAYET Véronique, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel. M. PUJOL Patrick. M. ROSSIGNOL Clément. M. SAINTE-MARIE Michel. M. SEUROT Bernard. M. MAURRAS Franck, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. SOUBABERE Pierre, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, MIle DELTIMPLE Nathalie, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, MIIe EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. GALAN Jean-Claude, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle. M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, M. JOUBERT Jacques, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe

M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck

M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15

M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal

Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda

M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre

M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic

M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine

M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel

Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul

M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05

M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan

M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35

M. LOTHAIRE Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth

M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien

M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques

Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne

M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard

Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

CABINET DU PRESIDENT Direction de la Communication

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 9 juillet 2010

N° 2010/0469

Convention relative à la sensibilisation, à la citoyenneté et à l'environnement pour un développement durable - Autorisation de signature

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Cette année, le dispositif communautaire « Les Juniors du développement durable » a permis de sensibiliser 12 000 écoliers de la Cub et plus d'une centaine d'enseignants aux enjeux du développement durable et de les accompagner dans des réalisations concrètes.

En accord avec l'inspection académique, nous nous sommes fixés les objectifs suivants à atteindre pour l'année scolaire 2010-2011 :

- Susciter et organiser une autonomie plus grande de l'enseignant dans la recherche d'informations et la conduite de projets.
- Développer nos partenariats institutionnels et environnementaux dans la mise en œuvre technique et financière de ce dispositif.
- Favoriser et coordonner le soutien municipal technique aux projets dans les écoles.
- Organiser la participation des Juniors du développement durable au projet Bordeaux métropole 3.0.

L'accompagnement technique et humain des enseignants dans la conduite de leurs projets pédagogiques s'envisage toujours autour de 3 axes :

- Formation/sensibilisation des enseignants,
- mise en réseau de leurs expériences et projets pédagogiques,
- aide technique.

1) La formation/ sensibilisation des enseignants :

Cette année et à titre expérimental, nous avons lancé un cycle de formation / sensibilisation à destination des enseignants ayant bénéficié d'actions de projet du dispositif « les Juniors du Développement Durable ». Ces séances ouvertes également aux agents municipaux ont été suivies par une centaine de personnes. Nous proposons pour l'année 2010-2011 de poursuivre ce cycle de formation, notamment au Château de Tenet, véritable centre d'éducation au développement durable.

Les intervenants devraient proposer des ½ journée de formation :

- autour d'une "mutualisation" entre les enseignants travaillant sur le même thème ou avec la même association,
- autour d'éléments méthodologiques « agenda 21 »,
- autour de thématiques précises : les enjeux globaux, l'écoconsommation, l'écoconstruction, l'écosystème, l'écocitoyenneté, l'écomobilité, les changements climatiques,

2) La mise en réseau des expériences et des projets :

La Cub a mis en ligne en avril 2009 un site Internet entièrement dédié au dispositif communautaire. Les enseignants y trouvent un centre de ressources et des reportages vidéo des projets, des écoliers qui les ont conduits et des associations intervenantes.

Le grand public peut également y accéder et mesurer le travail communautaire produit autour de ces enjeux.

Un blog des écoles de la Cub sera animé à partir de la rentrée scolaire 2010/2011 facilitant ainsi encore le partage et la valorisation des projets conduits.

3) L'aide technique :

Les enseignants des écoles maternelles et primaires ainsi que les classes spécialisées des 27 communes de la Cub pourront en 2010/2011 bénéficier des actions suivantes :

Les actions de sensibilisation :

Ce sont des ½ journées de visite de site, ou d'intervention en classe.

La Cub continuera d'apporter un soutien technique au Centre des Classes Citadines en particulier pour l'accueil des classes, et plus globalement, un soutien financier pour l'accompagnement de ces dernières dans le cadre de visites de lieux symboliques en terme de développement durable (montant annuel de 10 000 euros HT).

Les actions de projet :

La Cub allouera une subvention aux alentours 1 600 euros HT aux 80 projets qui répondront aux conditions suivantes :

- Chaque projet devra impliquer au minimum deux classes dans une même école.
- Les enseignants devront trouver un financement autre (mairies, ADEME, autre).
- Les enseignants devront utiliser ce budget auprès d'un ou deux intervenants associatifs maximum.
- Les enseignants devront présenter leur projet (contenu, descriptif, objectifs) sur un formulaire à une commission réunissant des membres de la Cub et l'Inspection académique pour accord, s'engager à participer à une journée de valorisation et à collaborer dans la mesure du possible au blog des écoles. Les écoles ne peuvent bénéficier d'un financement communautaire deux années consécutives qu'à la stricte condition que leur projet soit différent et atteste d'une évolution pédagogique.
- Les projets devront se traduire par des changements de comportement grâce notamment à la mise en place d'indicateurs afin d'évaluer les impacts et

répercussions du travail de l'année sur les savoirs, savoir-faire et savoir être de l'enfant.

La Cub organisera une semaine en mai ou juin 2011 de valorisation pour accueillir les enfants dont les projets auront été financés grâce à ces subventions.

Certains projets sont des agendas 21 scolaires :

18 écoles se sont lancées dans cette expérimentation depuis 2006. En application du MAPA 080468U. Nous disposons aujourd'hui d'une étude grâce aux retours d'expérience de ces écoles pionnières (contact : www.pedagogie.durable.lacub.fr).

Le Creaq en application du MAPA M090570R continuera d'accompagner les écoles qui souhaitent poursuivre et celles qui voudraient l'expérimenter.

La 7^{ème} édition du guide « les Juniors du développement durable » sera distribuée comme chaque année aux enseignants à l'occasion de la pré-rentrée scolaire comme à l'ensemble des équipes municipales en charge de ces problématiques.

Afin de formaliser les évolutions du partenariat entre l'inspection académique, la Cub et l'ADPEP et dans l'intérêt des élèves des écoles primaires publiques et privées sous contrat et des établissements spécialisés situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux autour de ce dispositif, nous vous remercions d'autoriser le Président à signer une nouvelle convention avec l'inspection académique et l'ADPEP33 pour trois ans cette fois-ci afin de pérenniser le dispositif.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 25 AOÛT 2010

PUBLIÉ LE: 25 AOÛT 2010

M. ALAIN CAZABONNE